

SAINTE-MARIE: QUELQUES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES AU XIX^e SIECLE

par

Dahy RAINIBE

Les dénombrements cohérents antérieurs au XX^e siècle sont rares pour Madagascar, ce qui est un handicap sérieux pour l'historiographie malgache et particulièrement pour les études démographiques. Au milieu de cette pénurie, le cas de Sainte-Marie est assez exceptionnel et permet d'écrire une histoire de la population autrement qu'avec les témoignages littéraires. En effet, possession française depuis le milieu du XVIII^e siècle, cette île malgache de la partie orientale est favorisée par une vieille tradition de recensement dans les colonies (1).

Nous avons utilisé des statistiques relativement riches en informations (2) qui donnent un aperçu sur l'évolution et les structures de la population de Sainte-Marie pour la période allant de 1845 à 1881. Cette population présente les caractéristiques d'un régime démographique ancien et ses diverses composantes semblent avoir été fortement influencées par les mouvements migratoires.

-
- (1) Introductions et textes relatifs au recensement dans les colonies françaises remontent à l'époque de Louis XIV. Voir J. Dupâquier et E. Vilquin, « Le pouvoir royal et la statistique démographique », *Pour une histoire de la Statistique*, t.I., 1976.
 - (2) Aux archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence dans les séries A, actes officiels : A 1197 *Statistiques de la population des Colonies françaises* : imprimées et reliées en plusieurs volumes en très bon état de conservation.

I

QUALITE DES DONNEES

Il s'agit de recensements par âge, sexe et état matrimonial ainsi que de quelques données sur l'état civil. La périodicité de ces recensements est théoriquement annuelle. Néanmoins sur l'ensemble de la période, ils sont déficients pour les années : 1846, 1853, 1856, 1859, 1861, 1866 et 1867 où l'on s'est contenté de recopier les chiffres des années antérieures et pour 1847, 1858 et 1874, « l'administration locale n'a point fait parvenir de recensement ». Pour les vingt-sept autres années, ces états de population, avec quelques variantes, donnent la composition par âge, et sexe combinés :

— de 1845 à 1853 : les groupes d'âges sont très sommaires (moins de 15 ans et plus) ;

— en 1854 et 1855, 3 groupes d'âges : au-dessous de 14 ans, 14 à 60 ans et au-dessus de 60 ans ; à partir de 1865, ce dernier groupe d'âges est supprimé mais la population adulte (14 ans et plus) est répartie suivant l'état matrimonial : célibataire, marié, veuf.

Les résidents de Sainte-Marie, dans ces recensements, se répartissent entre natifs de la colonie, de la France et autres colonies et natifs de l'étranger. En 1845, les « naturels » sont subdivisés d'une part en « libres » et « esclaves », et d'autre part en « Betsimisaraka » et « individus dont l'origine est inconnue » ; la population de colonisation comprend : le personnel de l'administration locale, la garnison, les colons et les engagés au service des particuliers.

A partir de 1853, naissances, décès et mariages sont recensés globalement, avec la précision pour les mariages : « on n'a pas compris dans ce travail les hommes et les femmes mariés à la mode du pays ». Le dénombrement systématique des émigrants et immigrants n'apparaît qu'assez tardivement à partir de 1877 ; mais épisodiquement, des entrées (« fugitifs », ou « sœurs de voile » avec des élèves ...) et des sorties (déserteurs par exemple) sont mentionnées.

D'autres précisions et renseignements divers sont aussi signalés quelquefois : types d'union dont sont issus les enfants (1868) ; composition détaillée de la population coloniale ; distinction, pour le moins équivoque entre « population sédentaire » et « population mobile » pour les trois dernières années ; répartition suivant le degré d'instruction en 1865 ...

Au total, une information abondante qui permet une analyse de l'état de la population et des événements qui le modifient, mais aussi des données dont il faut apprécier la validité.

Nos sources n'explicitent pas les modalités pratiques de la collecte des données mais une note explicative des statistiques de 1870 mentionne :

« Ces chiffres ne peuvent être considérés comme étant d'une exactitude rigoureuse, car les indigènes n'ont pas d'état civil et d'un autre côté, depuis 1867, les travaux de recensement ont été effectués sans contrôle, par les chefs de village chargés du recouvrement des impôts ».

Cette remarque quelque peu pessimiste nous amène à nous demander quel crédit accorder à ces données chiffrées .

Nous pouvons d'abord les suspecter pour leur caractère administratif et fiscal, qui a pu nuire à leur qualité et à leur complétude. L'insuffisance de la formation du personnel de l'administration locale (3) d'un côté et une certaine prévention de la population de l'autre sont des causes de déféctuosité de l'enregistrement: la caractérisation des événements et paramètres démographiques (mariages, migrations ou âges par exemple) reste sans doute approximative. Les périodes d'instabilité administrative (4) influencent négativement les opérations de comptage. Ainsi durant les années 50, six gouverneurs se succèdent à Sainte-Marie et c'est justement durant ce laps de temps que les recensements dénotent une certaine négligence; par contre, de 1845 à 1848 et après la deuxième évacuation militaire en 1877, la permanence du personnel administratif assure une régularité et une cohérence notable dans les enregistrements. C'est surtout la mobilité de la population qui doit être à l'origine de sous-enregistrements et d'omissions. Une fraction indéterminable de l'effectif réel n'est soumis au dénombrement qu'épisodiquement et des événements démographiques sont perdus à cause des déplacements temporaires.

Enfin, les variations des rubriques posent quelquefois des problèmes d'exploitation.

Mais d'autres facteurs autorisent à affirmer que les dénombrements sont d'assez bonne facture :

(3) Un Conseil d'Administration et de Justice gère les affaires de la Colonie et c'est le secrétaire de ce Conseil qui a la responsabilité de l'état civil de la population coloniale et des opérations de recensement de tous les résidents et personnes de passage à Sainte-Marie.

(4) Les gouverneurs de Sainte-Marie :

1840-1848: Vergès	1855-1858: Delagrande
1848-1849: Mermier	1858-1867: Capitaine Blandinière
1849-1850: Brisset	1867-1873: ?
1850-1853: Durant	1873-1877: Vassal ...
1853-1855: Raffanel	

(Source: E. Rahonintsoa, *Sainte-Marie de Madagascar: insularité et économie du girofle*, 1978).

— la relative exigüité du territoire et le nombre peu élevé des villages (5) ont dû faciliter l'encadrement et le contrôle des migrations ;

— l'autorité effective des chefs traditionnels sur les villages et l'accoutumance des habitants depuis un siècle au fonctionnement du système administratif ont eu des conséquences bénéfiques sur les opérations de recensement ;

— on peut penser aussi que les charges fiscales ne sont pas très lourdes ; en effet, étant donnée la conjoncture (menace constante que représente le Royaume de Madagascar à quelque quatre kilomètres et prépondérance britannique sur la Grande Terre ...) l'intérêt de Sainte-Marie est avant tout politique et le colonisateur français n'a rien à gagner avec une fiscalité excessive ...

Par ailleurs, une vérification rapide, ainsi que quelques précautions d'utilisation, plaident en faveur d'une fiabilité des données :

— il est d'abord assez remarquable de signaler que les états de population comportent très peu d'erreurs de calcul ;

— ensuite, la confrontation des recensements successifs montrent que : d'une part, l'évolution des différentes catégories de population, dans l'ensemble, paraît logique. S'il y a donc des omissions, ce n'est pas grave car une éventuelle sous-évaluation générale et constante des événements démographiques ne contrarie que d'une façon relative l'étude de l'évolution, d'autre part, la relation $P_2 = P_1 + (N_{1,2} - D_{1,2}) + (I_{1,2} - E_{1,2})$ (6) ne se vérifie pas à travers les séries chronologiques, mais c'est rassurant dans la mesure où cette non correspondance permet d'affirmer que les comptages ont été effectifs, ce qui n'est pas toujours le cas pour l'établissement d'états de population ;

— un autre test significatif auquel on peut soumettre les données est l'appréciation de la masculinité :

-
- (5) L'île de Sainte-Marie fait environ 200 km², 60 km du nord au sud et selon les secteurs, la distance d'Est à l'Ouest varie entre 1 et 6 km. Elle ne devait pas comprendre plus d'une trentaine de villages d'importance variable (déduction d'après le nom des localités actuelles).
- (6) Il s'agit de reconstituer la population d'une année en faisant le bilan de deux recensements successifs : P₁, N₁ et D₁ ainsi que I₁ et E₁ sont les chiffres de l'année antérieure (effectif total, naissances, décès, immigration et émigration) et P₂, N₂ ... sont ceux de l'année suivante.

Années	Moins de 14 ans			Ensemble Population		
	M	F	Rapport	M	F	Rapport
1854	1093	942	116	2489	3071	81
1855	1120	977	114,6	2589	3111	83,2
1857	1087	977	111,2	2454	3166	77,5
1865	1011	1015	99,6	2878	3232	89
1870	1095	1045	104,7	3121	3287	94,9
1871	1043	1083	96,3	3191	3393	94
1872	1066	1113	95,7	3263	3417	95,4
1873	1024	1108	92,4	3269	3429	95,3
1875	1085	1138	95,3	3320	3562	93,2
1876	1117	1155	96,7	3376	3576	95,3
1877	1200	1242	96,6	3398	3614	94
1878	1255	1258	99,8	3441	3644	94,4
1879	1263	1240	101,8	3493	3642	95,9
1880	1202	1271	94,6	3492	3685	94,7
1881	1235	1254	98,5	3481	3698	94,1

Le rapport de masculinité est assez probant pour les enfants (7) (moins de 14 ans) ; par ailleurs, avant 1865, il donne un indice sur une sous évaluation ; la faiblesse de ce rapport pour les adultes (14 à 60 ans) pourrait être une confirmation de l'importance des émigrants du sexe masculin.

Signalons enfin que l'étude de la variance et de l'écart-type est un autre moyen pour situer approximativement des périodes ou années de mauvais ou de bon enregistrement mais, étant donné le manque de précisions de la documentation, il serait superflu de recourir à des raffinements statistiques. Ainsi, à titre d'exemple, 1845 et 1870 peuvent être considérées comme les meilleures années d'enregistrement dans notre série ...

Pour conclure, disons que ces quelques considérations n'autorisent pas à tenir en suspicion les états de population, elles incitent plutôt à l'indulgence pour dégager quelques aspects démographiques de la population de Sainte-Marie au XIX^e siècle.

(7) Pour cette catégorie de population, normalement il y a prédominance des bébés du sexe masculin.

II

EVOLUTION ET COMPOSITION DE LA POPULATION

La population de Sainte-Marie est presque stationnaire de 1845 à 1881 puisqu'elle passe seulement de 6269 à 7179 habitants, soit un accroissement annuel de 0,4%. Cette population se compose fondamentalement des autochtones d'un côté et de la population de colonisation de l'autre et grâce aux changements de rubrique des états de population, nous connaissons dans le détail les composantes de ces deux entités ainsi que leur évolution respective.

La population malgache

Le recensement de 1845 distingue d'une part la population libre et les esclaves et d'autre part les Betsimisaraka et les «individus d'origine inconnue».

	Libres	Esclaves	Ensemble		
-15 ans	1042	922	1964	Betsimisaraka	3403
Hommes	1251	463	1714	Individus	
Femmes	1199	922	2121	d'origine inc.	2396
Total	3492	2307	5799	Ensemble	5799

Remarquons que les deux réalités «libre» et «Betsimisaraka» se recouvrent presque tandis que les esclaves, forment un groupe à part au sein de la société traditionnelle. Avec l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848, les rubriques «Libres» et «Esclaves» n'apparaissent plus mais l'intégration des anciens esclaves au sein de la société coloniale de l'époque reste un problème; en tout cas, du point de vue démographique, la structure par âge et sexe de cette population servile initiale influence l'évolution de l'ensemble.

La population européenne

Elle se compose du personnel de l'administration, de la garnison, des colons et des engagés au service des particuliers, soit en 1845, 470 individus essentiellement du sexe masculin, représentant 8% de la population totale. Au sein de ce groupe, les engagés, souvent originaires de la Grande Terre, forment la majorité (82,5%) tandis que les autres, Français, Réunionnais et habitants des autres colonies ne représentent qu'une minorité. Au cours de la période, cette population a nettement régressé en nombre mais surtout en proportion; de 8% en 1845, elle tombe à 3% en 1876 (234 individus). Pour cette raison, nous la tiendrons pour négligeable dans l'appréciation de l'évolution de l'ensemble d'autant plus que cette population essentiellement masculine, avons-nous dit, intervient très peu dans le

phénomène de la fécondité, donc sur les naissances et quoique Sainte-Marie ait eu la réputation d'avoir été un « tombeau des Européens », les décès « d'indigènes » l'emportent de très loin sur ceux des étrangers.

L'accroissement de la population

Cette composition assez hétérogène influence l'évolution de l'ensemble car les catégories de population présentent des structures et des comportements différents qui influent sur le rythme de l'accroissement :

La faible croissance de la population sainte-marienne étant établie (un graphique simple d'ailleurs peut la matérialiser), il reste à préciser le rythme de l'évolution ainsi que la part respective des mouvements naturel et migratoire.

Population indigène seule

— 1845-1855 :	accroissement de	-0,2%
— 1857-1865 :	"	" + 0,8%
— 1870-1876 :	"	" + 0,1%

Population indigène et coloniale

— 1877-1881 :	"	" + 0,2%
---------------	---	----------

Pour l'ensemble de la période, l'accroissement est faible puisqu'il est seulement de 0,5% mais dans cette lente évolution, la première décennie est nettement déficitaire, la croissance est presque nulle après 1870 ; seule la deuxième décennie est relativement favorable.

La régression et la stagnation sont sans doute les conséquences des crises démographiques dont les types sont celles de 1873 et 1880 (nombre de décès respectivement : 227 et 255 alors que le niveau moyen s'établit à 149).

Le mouvement naturel

Le solde naturel est assez faiblement positif, mais supérieur aux taux d'accroissement brut. Ce bilan connaît aussi des fluctuations.

La série chronologique des naissances donne un reflet de la croissance de la population. Jusqu'en 1855, apparemment, les chiffres accusent un accroissement, mais il semble bien que la différence entre 1853 et 1855 soit plutôt le résultat d'un enregistrement déficient plutôt que celui d'une réelle augmentation des naissances : l'écart-type est trop élevé puisqu'il est de 38,8. En réalité donc, nous sommes en face d'une évolution lente sinon d'une régression. C'est surtout après 1868 que l'accroissement des naissances devient notable, avec toutefois une baisse au moment des crises (1873 et 1880), phénomène tout à fait normal, lié à la diminution de la fécondité en temps de crise (celle-ci se manifeste par une hausse des décès mais parallèlement il y a aussi, effet de la mortalité des adultes, régression de la

nuptialité mais surtout de la fécondité). Cette natalité se situe à un niveau assez élevé, le taux brut moyen est de 35 ‰.

La série chronologique des décès accuse moins d'accidents sauf aux années de surmortalité (1873, 1880 et sans doute aussi 1853) où l'on peut noter un accroissement assez considérable par rapport à la mortalité normale: 52,3 ‰ en 1873 et 86,5 ‰ en 1880.

Le taux brut moyen de mortalité est également élevé: 24 ‰.

Les données ne permettent pas une étude détaillée de la mortalité, cependant, l'évolution des différents groupes d'âges suggère que:

— le taux d'accroissement des moins de 14 ans est de 0,8%. Dans la mesure où cette catégorie reste probablement la moins soumise à la mobilité, et où l'influence des migrations est donc relativement faible, c'est la conséquence d'une forte mortalité des enfants que nous ne pouvons pas chiffrer;

— Pour les adultes et pour les différentes situations matrimoniales, il est difficile d'apprécier la mortalité différentielle, étant donnée l'influence de la mobilité, cependant le nombre de survivants des deux sexes à 60 ans et plus permettrait de conclure à une plus forte mortalité masculine:

	Survivants à 60 ans et plus	
	1854	1855
Hommes	73	146
Femmes	77	150

La survivance masculine est seulement de 5,5% par rapport à l'effectif initial des adultes du même sexe, alors que celle des femmes est de 7,5%.

Mais il est aussi fort probable que les décès des mères sont aussi nombreux (accidents de maternité notamment).

Au total, si on fait le bilan du mouvement naturel, il est excédentaire $35 ‰ - 24 ‰ = 11 ‰$ (soit un taux de 1,1%, supérieur au taux de croissance global: 0,5).

Les taux bruts moyens de natalité et de décès reflètent assez bien les tendances d'un XIX^e siècle d'ancien régime démographique, mais ils sont certainement sous-évalués à cause surtout des pertes dues aux migrations.

Le mouvement migratoire

La population de Sainte-Marie est très mobile, mais comme nous l'avons signalé à propos de la vérification des données, les départs sont mieux connus statistiquement. Les migrations sont surtout des déplacements temporaires: passages sur la Grande Terre pour des raisons familiales et

économiques, engagements pour les plantations de l'île de La Réunion ou sur les navires qui passent assez fréquemment ... Ces départs sont surtout masculins : les statistiques des sorties mentionnent souvent des « absents avec ou sans esprit de retour » :

- en 1877, « 1500 indigènes (sont) partis de la Colonie »
- de 1879 à 1881, 2326 hommes et 1292 femmes.

Ces migrations sont l'une des causes principales de l'incomplétude des événements démographiques enregistrés, elles semblent aussi avoir beaucoup influencé la structure de la population sainte-marienne.

III

STRUCTURE DE LA POPULATION ET COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES

Dans la structure de la population, l'un des traits les plus frappants est le déséquilibre des sexes :

Années	- de 14 ans		14-60 ans		60 ans & +	
	NBR Absolu	%	NBR Absolu	%	NBR Absolu	%
Masculin						
1854	1093	197	1323	238	73	13
1855	1120	196	1392	244	77	14
Féminin						
1854	942	169	1983	357	146	26
1855	977	171	1984	348	150	26

Années	Moins de 14 ans		14 ans à 60 ans				60 ans et +		Ensemble
			Célibataires		Mariés				
	NBR Absolu	%	NBR Absolu	%	NBR Absolu	%	NBR Absolu	%	
Masculin									
1865	1011	165	691	113	908	149	268	44	471
1870	1095	171	1861	290	156	24	9	1	486
1871	1043	158	1973	300	168	26	7	1	485
1872	1066	150	2018	302	168	25	11	2	488
1873	1024	153	2074	310	161	24	10	1	488
1875	1085	158	2074	301	153	22	8	1	482
1876	1117	161	2102	304	146	21	11	2	487

Années	Moins de 14 ans		14 ans à 60 ans				60 ans et +		Ensemble en ‰
			Célibataires		Mariés				
	NBR Absolu	‰	NBR Absolu	‰	NBR Absolu	‰	NBR	‰	
1877	1200	171	2022	288	164	23	12	2	485
1878	1255	177	2004	283	170	24	12	2	486
1879	1263	176	2044	286	175	25	11	2	489
1880	1202	167	2091	291	185	26	14	2	487
1881	1235	172	2020	281	213	30	13	2	485
Féminin									
1865	1015	166	866	142	847	139	504	82	529
1870	1045	163	2057	321	154	24	31	5	514
1871	1083	164	2114	321	168	26	28	4	515
1872	1113	167	2108	316	164	25	32	5	512
1873	1108	165	2024	302	161	24	136	20	512
1875	1138	165	2238	325	151	22	35	5	518
1876	1155	170	2204	319	148	21	35	5	513
1877	1242	177	2172	310	163	23	37	5	515
1878	1258	178	2177	307	171	24	38	5	514
1879	1240	174	2180	306	175	25	47	7	511
1880	1271	177	2178	303	192	27	44	6	513
1881	1254	175	2193	305	195	27	56	8	515

Sauf pour la population de colonisation, surtout masculine, la prépondérance du sexe féminin est nette surtout chez les adultes, célibataires, mariés ou veufs. C'est la conséquence de deux facteurs essentiellement :

- l'émigration, dont nous avons déjà évoqué quelques caractéristiques ;
- l'existence d'une population anciennement servile : le poids de cette population, même après l'abolition de la traite et de l'esclavage se fait sentir dans les répartitions par sexe :

si nous considérons la répartition par âge et sexe combinés en 1845, parmi les esclaves, les femmes (enfants non compris), représentent 40% du total et 66,5% des adultes alors que parmi les libres et pour les mêmes répartitions, les proportions ne sont plus, respectivement, que de 34% et 49%. La disproportion se retrouve par la suite dans l'ensemble de la population, évidemment avec des proportions moindres et, après 1848, les engagements et le trafic clandestin d'hommes ont dû toucher surtout les nouveaux affranchis.

La jeunesse caractérise aussi la population sainte-marienne. La proportion de moins de 14 ans varie entre 33% et 36% tout au long de la période. En 1854 et 1855, où les recensements distinguent les 60 ans et plus, ces derniers ne représentent que 4% de la population totale. L'espérance de vie à la naissance, que nous ne pouvons pas évaluer reste très basse à cause d'un niveau de mortalité élevé.

Ce sont là les deux caractéristiques les plus évidentes mais d'autres traits transparaissent des données.

— La nuptialité: le recensement de 1868 notamment, nous précise les types d'union: «14 unions contractées d'après le code civil», et «16 conformément aux coutumes du pays» qui sont d'ailleurs régularisées par l'arrêté local du 16 novembre 1857. En dehors de ces unions reconnues, les pratiques libres restent importantes puisque, toujours la même année, on compte 64 naissances «d'enfants naturels» (soit près de 48% du total). Cette proportion suggère le nombre élevé des unions «illégitimes» et l'existence de nombreux «bâtards» (12).

Les pratiques coutumières et surtout le nombre non négligeable des unions illégitimes rendent impossibles l'évaluation du célibat: apparemment, il est important et le taux de nuptialité faible, mais dans la réalité et pour utiliser la terminologie classique, la fécondité illégitime est élevée.

— La fécondité, phénomène démographique essentiel dans la croissance d'une population, ne peut pas être analysée avec les données disponibles, seule une indication du niveau de la fécondité légitime peut être avancée: en rapportant les naissances légitimes au nombre de mariages reconnus, nous trouvons un taux de 246%. Ce taux de fécondité est très moyen (13).

CONCLUSION

Nous avons fait à peu près le tour d'horizon des phénomènes démographiques accessibles concernant Sainte-Marie. Les résultats reflètent bien les limites de l'exploitation de sources peu précises et insuffisamment détaillées: l'analyse ne peut pas être très fine et des

(12) Nous avons mis ces mots entre guillemets, tout simplement parce que ces notions essentiellement occidentales n'ont pas les mêmes significations et le même impact dans les relations humaines et sociales de la société malgache traditionnelle.

(13) Ce taux est très proche du taux de fécondité générale des femmes âgées de 15-19 ans où l'on pratique la monogamie, c'est-à-dire dans le groupe d'âge où la fécondité est encore très basse.

phénomènes aussi fondamentaux que la nuptialité et la fécondité, par exemple, sont à peine entrevus. Néanmoins, nous avons pu établir quelques lignes de tendance, les unes caractéristiques de Sainte-Marie, les autres pouvant être étendues à l'ensemble de la population malgache de l'époque. Pour nous en tenir aux aspects les plus évidents, notons :

— Les déplacements de population ont joué un rôle perturbateur tant sur l'évolution que sur les structures de la population sainte-marienne. Certes, le mouvement migratoire qui anime cette île est assez spécifique, mais la mobilité semble être caractéristique de l'ensemble de la population de Madagascar, à cause de la conjoncture et de l'existence d'un pouvoir oppressif par certaines de ses institutions et la domination d'une classe : corvée, impôts et rapacité d'une oligarchie ont provoqué des fuites de population.

— Le mouvement naturel détermine une croissance très lente surtout à cause des effets désastreux de la surmortalité liée sans doute à des crises de subsistance, à des désordres politiques et surtout à des épidémies encore mal connues actuellement (14).

Ce rapide aperçu soulève également quelques problèmes :

— Ainsi par exemple, l'insertion des anciens esclaves dans la société betsimisaraka : statistiquement, après 1848, ils sont intégrés dans le groupe autochtone mais par leur origine, « inconnue », d'après nos données, ils auraient continué à former une catégorie à part et un clivage semble avoir persisté ; la suppression d'une institution éminemment oppressive, l'esclavage, ne paraît pas avoir beaucoup modifié leur condition.

— L'autre clivage qui mérite l'attention est celui qui résulte de la coexistence de deux populations aux cultures différentes : les statistiques donnent un aperçu sur le fossé qui a pu les séparer de Sainte-Marie. En 1865, nous connaissons le degré d'instruction de l'ensemble des résidents : 96,5%, presque la totalité des « natifs de la colonie » ne savent ni lire ni écrire, 0,7% « savent lire seulement », 2,7% « savent lire et écrire » (il y a certainement une inversion pour les deux derniers pourcentages). C'est tout le problème de l'impact de la civilisation occidentale après plusieurs années de confrontation avec les réalités malgaches, qui peut être soulevé ici. Notons d'ailleurs que dans le cas de Sainte-Marie, on peut se demander comment la population de colonisation, d'un niveau culturel sommaire — « aucun n'a

(14) Un rapide sondage de la correspondance administrative du XIX^e siècle (III-CC) et quelques récits d'époque révèlent l'existence d'épidémies dont celle de la variole, notamment dans les années 70 : différentes régions de l'île accusent une mortalité élevée.

atteint une instruction plus élevée» — pouvait être un agent efficace et influencer la population locale.

— Les répercussions du déséquilibre des sexes sur la vie économique et la vie de relation en général restent aussi à étudier : l'effectif réduit des hommes, par exemple, a dû perpétuer la polygamie, indépendamment d'autres considérations ; la prépondérance féminine a sans doute marqué l'évolution de la société malgache ...

— La réalité concrète d'une mortalité élevée, les « attitudes devant la vie et la mort » sont des aspects et comportements fondamentaux à cerner par d'autres sources et grâce à l'interdisciplinarité :

La liste des possibles directions de recherche pourrait être allongée mais nous voudrions nous arrêter en soulignant que notre objectif a été avant tout, d'établir des faits concrets et quantifiables, l'un des moyens sinon le seul qui permette d'infirmer ou de confirmer les affirmations fugitives et parfois trop hâtives relatives aux populations du passé. La recherche des causes est une autre question.

FAMINTINANA

Mahalana dia mahalana mihitsy no ahazoana mamakafaka ny toetoetry ny mponina teto Madagasikara talohan'ny taonjato faha-XX, noho ny tsy fahampian'ny rakitry ny ela; azo natao izany ho an'ny nosy Sainte-Marie satria voatahiry any Frantsa ireo fanisana isan-karazany (mponina, teraka, maty ...) mikasika ireo zanatany frantsay tranainy tahaka an'io nosy io.

Raha ny tarehi-marika no dinihina dia zavatra roa loha no tena misongadina mikasika ny mponin'i Sainte-Marie nandritra ny taonjato faha-XIX:

- kely dia kely ny fitombon'ny mponina noho ny habetsahan'ny maty indrindra indrindra;
- endrika isan-karazany no nisehoan'ny fifindra-monina niainan'ireo karazan'olona nonina tao.

Azo heverina ho tahaka izany ihany koa ny toetry ny mponina rehetra teto amin'ny Nosy tamin'izany vanim-potoana izany.

SUMMARY

Successive sources, rather unusual in Madagascar and in the XIXth century allowed to underline the main features of the population of Sainte-Marie island between 1845 and 1881. A rather heterogenous group with a dominant malagasy element, this population remained stationary. Within forty years, it only increased from 6269 to 7179. Another feature: the migratory movements seem to have had a great influence upon its various components (relating to age, sex ...).